

La corruption institutionnalisée en Côte d'Ivoire : Quels facteurs psycho-socio-culturels d'explication plausible du phénomène ?

Institutionalized corruption in Côte d'Ivoire: What psycho-socio-cultural factors explain the phenomenon?

KOUADIO Wah

Enseignant-Chercheur
UFR-Criminologie

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

Laboratoire de Recherches Sécurité et Société

Laress (Côte d'Ivoire).

wah.kouadio@univ-fhb.edu.ci.

Date de soumission : 30/07/2023

Date d'acceptation : 15/10/2023

Pour citer cet article :

Kouadio W., (2023). « La corruption institutionnalisée en Côte d'Ivoire : Quels facteurs psycho-socio-culturels d'explication plausible du phénomène ». Revue Française d'Economie et de Gestion « volume 4 : Numéro 10 » pp : 333 – 353

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cette étude porte sur les facteurs d'explication plausible de la corruption institutionnalisée. Il s'agit d'une étude qualitative et quantitative réalisée sur un échantillon de 140 individus. Les travaux théoriques et empiriques sur l'explication du phénomène sont rares et épars en raison de ce qu'il reste mal maîtrisé. En effet la corruption institutionnalisée prise par certains auteurs au sens de la corruption institutionnelle dite la grande corruption ou la corruption politique est expliquée par le contexte institutionnel et socio-culturel. Or, la corruption institutionnalisée selon ses caractéristiques présentées par d'autres est une pratique qui devient plus la règle que l'exception en se diffusant des hautes autorités aux citoyens. Il s'ensuit que la corruption qui s'institutionnalise en devenant générale, banale et usuelle ne peut s'expliquer par le contexte institutionnel et socio-culturel et en occulter les choix rationnels et individuels des agents de la corruption. Ainsi, l'objectif de cette étude est de connaître les facteurs psycho-socio-culturels du phénomène. Cela consiste notamment à décrire les facteurs culturels, les facteurs rationnels et les facteurs individuels en interagissant érigent la corruption en règle et pratique normale.

Mots clés : Corruption institutionnalisée ; facteurs explicatifs ; choix rationnels et individuels ; exemplarité ; valeurs éthiques.

Abstract

This study focuses on the plausible explanatory factors of institutionalized corruption. This is a qualitative and quantitative study carried out on a sample of 140 individuals. Theoretical and empirical works on the explanation of the phenomenon are rare and scattered because it remains poorly understood. Indeed, institutionalized corruption taken by some authors in the sense of institutional corruption called grand corruption or political corruption is explained by the institutional and socio-cultural context. However, institutionalized corruption according to its characteristics presented by others is a practice which becomes more the rule than the exception by spreading from high authorities to citizens. It follows that the corruption that becomes institutionalized by becoming general, banal and usual cannot be explained by the institutional and socio-cultural context and conceal the rational and individual choices of the agents of corruption. Thus, the objective of this study is to know the psycho-socio-cultural factors of the phenomenon. This includes describing cultural factors, rational factors and individual factors by interacting establish corruption as a rule and normal practice.

Keywords : Institutionalized corruption ; explanatory factors ; rational and individual choices ; exemplarity ; ethical values.

Introduction

Revue de littérature :

Les travaux théoriques et empiriques sur l'explication de la corruption institutionnalisée sont rares et épars en raison de ce que ce phénomène est encore mal maîtrisé. Cela semble faire dire Médard (2006) que « l'expression de corruption institutionnalisée apparaît parfois au détour d'une phrase [...] sans être véritablement explicitée... » et pour en parler « on se réfère plus généralement à l'idée de corruption systémique ». La Banque Africaine de Développement (2004) explique que « la corruption systémique se dit lorsqu'il se pratique à la fois la petite et la grande ». Boisvert & al. (2015) pensent que la corruption est systémique dès lors que « la corruption est routinière dans les transactions entre le gouvernement et des personnes physiques ou morales privées ». Selon Mashali (2012), la corruption systémique est inhérente aux fonctions gouvernementales des hauts fonctionnaires et des représentants élus impliqués dans la corruption politique appelée encore la grande corruption, si bien que la corruption « se propage sur fond d'exploitation continue des positions spéciales, du pouvoir ou des richesses par les agents occupant les échelons supérieurs à des fins personnelles ». Celui-ci précise un peu plus loin que « la corruption devient institutionnalisée grâce à l'aide offerte par les élites bureaucratiques, les politiciens, les hommes d'affaires et les cols blancs [c'est-à-dire] les élites bureaucratiques, les politiciens, les hommes d'affaires et les intermédiaires sont responsables des scandales politiques » (Mashali, 2012, 78 p. 833). Il en tire une relation entre la grande corruption perçue et la petite corruption selon laquelle « plus le niveau de grande corruption perçue est élevé dans un pays, plus la petite corruption est importante » (Mashali, 2012, 78 p. 837). La grande corruption perçue est selon lui « la façon dont les citoyens voient l'importance de la grande corruption parmi les hommes d'État », tandis que la petite corruption est « le désir des citoyens d'adopter des comportements corrompus ».

Il va sans dire que les travaux théoriques et empiriques antérieurs effectués sur l'explication de la corruption institutionnalisée passés en revue plus haut quoique épars et donc peu pertinents permettent toutefois d'appréhender la caractéristique de la corruption à s'"institutionnaliser". Ces travaux ont le mérite de montrer que la corruption est institutionnalisée lorsqu'elle s'avère banale, générale et courante dans un système (la corruption systémique) en se diffusant des hautes autorités étatiques (la corruption politique ou la grande corruption) aux agents publics et privés, ainsi qu'aux citoyens lambda (la petite corruption).

Oda & al. (2021) expliquent simplement cela en écrivant que c'est lorsque la corruption s'est avérée comme un phénomène omniprésent affectant surement tous les secteurs de la société.

Il apparaît sans équivoque qu'il n'y a pas eu de travaux antérieurs sur les facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée. Or, Lagarde (2017) avisait très tôt qu'il devient difficile et même impossible, de « préserver la stabilité de l'économie mondiale et de promouvoir une croissance économique vigoureuse, durable, équilibrée et inclusive [...] lorsque la corruption est [...] institutionnalisée ». L'ex-Directrice du Fonds Monétaire International semblait ainsi inviter toutes les couches et compétences de la société à conjuguer les efforts visant à réduire ou évincer ce phénomène paraissant comme un défi à relever.

Aussi, avons-nous choisi d'étudier les facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée dans le contexte ivoirien. La corruption en Côte d'Ivoire est, selon les médias notamment écrits, une pratique « profondément enracinée dans toutes les activités au quotidien... » et inscrite dans les « gênes et [donc] transmise de génération en génération de manière naturelle » (Dagry, 2012). Elle est décriée dans les sermons comme un "phénomène systémique" devenu banal en se « diffusant des hautes sphères de l'État aux agents de la vie ordinaire... » (Mgr. Koné, 2017). Les travaux et études sur la corruption en Côte d'Ivoire présentés au cours des séminaires de dissémination ont relevé divers facteurs explicatifs du phénomène (Le Nouveau Réveil, 2013). L'enquête de l'Institut National de Statistiques a dénoncé par ailleurs l'absence d'unanimité autour des causes structurelles de la corruption en Côte d'Ivoire (Haute Autorité pour la Gouvernance, 2015). Selon Ouloto, la corruption est « ... une gangrène qui fait mal » à l'économie ivoirienne (Piechion, 2021). Quoique Ballo (2023) déclare que les scores de la Côte d'Ivoire ont évolué « au regard des résultats des Agences de notation : ONG Transparency International, Organisation Mo Ibrahim et du MCC » grâce aux réformes de la lutte contre la corruption et que le pays a gagné des places les dix dernières années. Non sans ajouter qu'il faut « redoubler d'efforts [et ne...] pas dormir » sur les lauriers. Or, on ne peut pas redoubler d'efforts sans connaître les facteurs explicatifs de l'érection de la corruption en règle et pratique normale dans divers secteurs d'activités en Côte d'Ivoire, puisqu'on peut évincer ou réduire le plus optimal possible ce phénomène en agissant sur les facteurs identifiés. Aussi, est-il avéré indispensable d'étudier les facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée. Cela paraît d'autant plus essentiel que la caractéristique de la corruption à s'"institutionnaliser" (Scott, 2008) suppose une véritable difficulté de s'en débarrasser.

Dans la mesure où la corruption qui s'est institutionnalisée s'avère banale, générale et courante et affecte les relations interpersonnelles et inter-organisationnelles (Garzon & al. 2007).

Malheureusement les rares études sur les facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée sont restées pour la plupart peu convaincantes. En effet, Zagainova (2012 & 2014) est l'un des auteurs avoir consacré un travail aux facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée. Il a proposé d'abord une définition opérationnelle du phénomène avant de présenter les facteurs explicatifs dans sa thèse. Zagainova écrit dans une approche explicative du phénomène ceci : « la définition opérationnelle de la corruption institutionnalisée que nous construisons est un ensemble de pratiques érigées en règles normatives tacites, consistant en une utilisation par des personnes privées ou publiques de positions de pouvoir (autorité, capacités, responsabilités, etc.) dans le but privé d'acquisition de biens, d'actifs, d'avoirs, de statuts, etc. mais surtout de pouvoirs d'influence (capacités d'agir et de faire agir). La principale caractéristique de la corruption institutionnelle est qu'il s'agit d'un phénomène situé et encadré, c'est-à-dire qu'il est inséparable d'un contexte culturel, social et étatique particulier à une époque donnée, au cours de laquelle il a pu devenir une règle de comportement ». Il relève que la corruption institutionnalisée est consubstantielle au contexte culturel, social et étatique tout en précisant plus loin dans sa thèse que la corruption institutionnalisée s'érige en "un mode de vie" en se diffusant de haut en bas dans la plupart des relations de l'État avec la société et en majorité dans les secteurs public et privé.

Zagainova présente ce faisant la corruption institutionnalisée comme une pratique qui devient "un mode de vie" et plus la "règle" que l'exception dans l'exercice de la fonction publique et privée tout en expliquant que la caractéristique principale de la corruption institutionnelle est qu'elle est consubstantielle au contexte culturel, social et étatique. Cet auteur semble ainsi confondre la corruption institutionnalisée et la corruption institutionnelle quoique sa définition laisse entrevoir une large compréhension de l'usage détourné de la fonction exercée. Or, les travaux sur la caractéristique de la corruption à s'institutionnaliser précités démontrent que la corruption institutionnelle dite aussi la corruption politique n'est pas illico de la corruption institutionnalisée, mais elle devient la corruption institutionnalisée lorsqu'elle est standardisée, répandue et usuelle. Plusieurs auteurs d'ailleurs soulignent une distinction entre la corruption institutionnelle et la corruption institutionnalisée. Thompson (2005) écrit à juste titre que la corruption institutionnelle (le clientélisme et le népotisme) se réfère à un « gain politique dans des conditions qui tendent généralement à promouvoir la satisfaction d'intérêts privés ».

Par ailleurs, Ceva & Ferretti (2021) précisent eux que « l'idée essentielle derrière le concept de corruption institutionnelle est qu'il est possible qu'existent des mécanismes institutionnels

même si aucune action individuelle de corruption n'en est la cause ». Lessig (2011) explique en d'autres termes, « qu'il y a corruption institutionnelle lorsque nos institutions formalisent un ensemble de politiques et de pratiques qui réduisent leur efficacité et la confiance du public à leur égard » (Horn, 2012).

Il se dégage que les auteurs tels que Thompson, Lessig, Ceva & Ferretti en abordant les deux concepts se sont contentés d'une simple distinction sans avoir déterminé les facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée. Zagainova qui a le mérite d'avoir consacré une thèse aux facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée s'est enlisé dans une confusion entre les deux de sorte qu'il est resté incohérent et peu pertinent et convaincant. Lascoumes & al. (2018) estiment que l'approche culturaliste utilisée pour expliquer la corruption institutionnalisée montre ses limites lorsque la corruption garantissant le fonctionnement politique provient des acteurs les plus intégrés et des élites de premier rang. Lessig (2013) précise loin que l'approche institutionnelle n'explique pas « tous les échecs institutionnels possibles et imaginables » dans la lutte contre la corruption. Que retenir alors de tous ces travaux antérieurs sur l'explication de la corruption institutionnalisée ci-dessus passés en revue ?

Synthèse des travaux antérieurs :

On peut dire en synthèse que rares et épars sont les travaux théoriques et empiriques consacrés à l'explication de la corruption institutionnalisée en raison de ce que ce phénomène reste encore mal maîtrisé. Certains des rares auteurs qui ont abordé l'approche explicative de la corruption institutionnalisée se sont bornés à en exposer les caractéristiques. Alors que ceux s'étant enlisés dans une confusion entre la corruption institutionnalisée et la corruption institutionnelle dite la grande corruption ou la corruption politique l'expliquent par contexte institutionnel et socio-culturel. Or, les caractéristiques de la corruption institutionnalisée mises en exergue indiquent que la corruption institutionnelle ne s'institutionnalise pas du coup, mais elle s'institutionnalise lorsqu'elle devient générale, banale et courante pour s'ériger plus en règle que l'exception en se diffusant des hautes autorités aux citoyens.

Il s'avère nécessaire d'explorer d'autres facteurs explicatifs de ce phénomène dès lors que la corruption institutionnalisée n'est pas du coup la corruption institutionnelle, en d'autres termes, l'on ne devrait plus se contenter du contexte institutionnel et socio-culturel.

Etant entendu qu'en dépit des efforts de contre-mesures prises par des pays touchés, l'acte de corruption en général obnubilé par un pacte corrompateur (Pereira, 2008) s'institutionnalise en s'érigeant en règle et en pratique normale. Aussi convient-il désormais de questionner les

valeurs et les normes socio-culturelles notamment la pression sociale (De Visscher, 2016) et l'apprentissage social (Lavallée & al., 2010), ainsi que l'action raisonnée (Fishbein & al. 2016) et la perception (Darpy & Kojoue, 2016) et la représentation (Durkheim, 2014) de l'exemplarité en matière d'éthique (Robichaud, 2021) que se font les agents de corruption.

Il s'impose dès lors de théoriser un modèle conceptuel visant une définition opérationnelle de la corruption institutionnalisée qui puisse prendre en compte dans son explication la dimension psycho-socio-culturelle qui englobe les choix rationnels et individuels. Ainsi, la corruption institutionnalisée peut se définir comme suit : la corruption institutionnalisée est une pratique qui devient générale, banale et usuelle en se diffusant du haut vers le bas de sorte qu'elle s'érige plus en règle que l'exception chez les agents qui font des choix rationnels et individuels, mais aussi s'accommodant aux normes et valeurs socio-culturelles de leur groupe social.

L'objectif de notre étude ce faisant est de connaître les facteurs psycho-socio-culturels de la corruption qui s'institutionnalise ou s'érige en un phénomène banal, général et usuel. Et plus précisément décrire les facteurs culturels, identifier les facteurs rationnels et exposer les facteurs individuels qui en interagissant érigent la corruption en règle et pratique normale. La question de recherche qui en résulte est la suivante : quels sont les facteurs psycho-socio-culturels d'explication plausible de la corruption institutionnalisée ? Notre étude part dès lors de l'hypothèse selon laquelle des facteurs psycho-socio-culturels expliquent la corruption qui institutionnalise. En d'autres termes, des facteurs d'ordre culturel, rationnel et individuel en interaction expliquent la corruption qui s'érige en règle et en pratique normale. Le plan de notre analyse se présente dès lors comme suit : la méthodologie de recherche utilisée, les résultats obtenus notamment les facteurs psycho-socio-culturels mis en exergue par notre recherche et la discussion des résultats obtenus (implications, apports, limites et perspectives).

1. Méthodologie

1.1- Terrain et population d'enquête :

L'enquête effectuée dans le cadre de cette étude sur les facteurs psycho-socio-culturels de la corruption institutionnalisée a été réalisée en Côte d'Ivoire au sein de deux (02) agro-industries rétrocédées par une société d'Etat au privé.

Le choix de ce terrain d'enquête s'explique par le fait que la corruption qui se révèle persistante de par son caractère banal, général et usuel dénote une pratique qui s'est institutionnalisée ou s'est érigée en règle et en pratique normale. Aussi, le secteur ivoirien de l'agro-industrie est-il apparu plus approprié pour comprendre et expliquer ce phénomène. L'enquête a été réalisée

auprès d'une population de 140 individus dont 57 personnes ressources et 83 travailleurs reconnus coupables de corruption. Il s'agit d'un échantillonnage non probabiliste reposant sur une méthode qui consiste à choisir des catégories d'individus dans une population de façon subjective (c'est-à-dire non aléatoire). Cet échantillonnage permet une répartition équilibrée des caractéristiques de la population cible de façon que n'importe quel échantillon puisse être interprété comme représentatif et les résultats également comme exacts. L'échantillonnage non probabiliste est d'ailleurs indissociable de celui par quotas (57 personnes ressources et 83 travailleurs coupables), si bien qu'il est la forme la plus courante, c'est pourquoi nous l'avons utilisé dans le recueil des données pour notre étude.

1.2- Méthode de recherche et de recueil de données :

La méthode de recherche et la technique de recueil des informations sur les facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée menée dans deux (02) industries agricoles sont notamment les interviews et la recherche documentaire. Il s'est agi des interviews de 45 minutes maximum réalisées auprès de la population cible avec un questionnaire. Elles ont permis de recueillir les opinions des personnes ressources (autorités policières et judiciaires, directeurs, conseillers juridiques, auditeurs) afin de cerner et expliquer la corruption institutionnalisée dans ce secteur agro-industriel. Aussi les travailleurs reconnus coupables (trouvés en détention ou en liberté) ont été interviewés. La recherche documentaire a porté notamment sur des documents officiels (procès-verbaux, grosses...) délivrés par des autorités policières et judiciaires et sur des documents personnels des travailleurs accusés et reconnus coupables de corruption (demandes d'explication, aveux, lettres de licenciement...) dans les agro-industries visitées. Cela a nécessité à la fois une étude qualitative visant à pouvoir décrire et interpréter des faits de corruption institutionnalisée qui sont exprimés par des mots et une étude quantitative à même permettre d'illustrer ces faits par chiffres (statistiques).

1.3- Méthodes d'analyse des données :

Les méthodes d'analyse mieux adaptées à l'échantillonnage non probabiliste sont celles dites quantitative et qualitative.

L'analyse quantitative porte sur les données statistiques ou chiffres de l'ensemble des individus interviewés représenté par les quotas des sous-populations de 57 personnes ressources et de 83 travailleurs coupables constituant la taille d'échantillon étudié reparté en population impliquée et population non impliquée dans la pratique. L'analyse qualitative est l'interprétation des données qui sont aussi bien des statistiques que des mots en termes d'opinions exprimées sur

des faits de corruption institutionnalisée afin de les comprendre et les expliquer, mais aussi la perception que certains individus s'en font.

2. Résultats de la recherche :

2.1- Facteurs culturels de la corruption institutionnalisée

Les facteurs culturels de la corruption institutionnalisée renvoient à un ensemble de logiques culturelles et à l'apprentissage culturel de ce phénomène de corruption. Les logiques culturelles constituent des valeurs qui sont comme prisme culturel de la société africaine en général et de la société ivoirienne en particulier qui n'ont aucun lien direct avec la corruption. Mais, elles favorisent le caractère banal, général et usuel de la corruption par le processus d'apprentissage (sous)-culturel de sorte que la corruption s'institutionnalise. Aussi, insisterons-nous surtout sur deux logiques culturelles relevées par notre étude, à savoir : la logique de redistribution de fortune acquise et la logique de postes de travail juteux.

2.1.1- Logique de redistribution de fortune acquise

La culture de redistribution de fortune dans l'édification de la corruption institutionnalisée peut s'expliquer en analysant les niveaux de salaires des catégories de travailleurs coupables dans deux entreprises privées concessionnaires visitées indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 1 : Niveaux de salaires des catégories de travailleurs reconnus coupables

Entreprises		Pal-ci	Sip-ci	Pal-ci & Sip-ci	
Travailleurs		Auteurs de corruption	Auteurs de corruption	Total	%
Catégories	Salaires				
Employés	36.000 F - 250.000 F	28	33	61	73,49
Agents de maîtrise	250.000 F - 400.000 F	01	01	02	2,40
Cadres 1 et moyens	400.000 F - 850.000 F	05	10	15	18,07
Cadres supérieurs	850.000 F - 1.500.000 F	02	03	05	6,02
TOTAL		36	47	83	100

Source : Enquête en 2021 auprès de deux agro-industries ayant repris une société publique.

Ce tableau n°1 indique les niveaux de salaires des catégories de travailleurs reconnus coupables de corruption au sein de deux agro-industries (Pal-ci & Sip-ci) ayant repris les actifs d'une ex-société publique. Ce sont 74% d'employés payés entre 36.000 et 250.000 Francs CFA et 24% de cadres dont 18% de cadres débutants et moyens percevant entre 400.000 et 850.000 Francs CFA et 6% de cadres supérieurs rétribués entre 850.000 et 1.500.000 Francs CFA. Ces niveaux de salaires correspondant à 74% d'employés et 24% de cadres déterminent deux catégories de travailleurs pouvant être qualifiées d'économiquement faible et économiquement acceptable.

S'il est avéré que des problèmes de salaires peuvent expliquer l'implication dans la corruption des employés recevant un faible salaire selon les travaux empiriques et théoriques antérieurs sur le salaire d'efficacité (Oda & Smaili 2021), la disparité salariale (Kouadio, 2022) et le niveau de salaire (Morrant & al., 2018), l'implication des cadres ayant un salaire acceptable ne peut s'expliquer par les mêmes approches. L'explication de l'implication dans la corruption de ces cadres percevant un salaire acceptable peut être ailleurs. Les enquêtés relatent à propos ceci : «... les gens préfèrent se servir de leur position d'influence pour recruter leurs parents, leurs proches, d'autres se débrouillent à leur poste pour des ressources additionnelles, parce que si tu ne le fais pas, tu es considéré comme égoïste, méchant, surtout lorsque ceux ayant occupé avant toi le même poste perçu comme juteux se sont montrés généreux, par ces modes de pensée et de vie des africains, la corruption est encouragée et elle devient courante et normale... ».

Il en résulte qu'une certaine culture de redistribution de la fortune acquise qui préconise que leurs dépositaires doivent se montrer généreux envers les siens pousse ceux-ci en quête de ressources additionnelles en vue de s'y accommoder à s'enliser dans la corruption de sorte qu'elle s'institutionnalise en devant banal, général et courant. Ainsi, la logique de redistribution de fortune sans être liée directement avec la corruption prédispose à la corruption. Faudrait-il préciser par ailleurs que ce facteur s'inscrit dans un ensemble de facteurs solidaires de façon réciproque dans l'apparition de la corruption institutionnalisée que nous allons aborder dans la suite de notre présente analyse. Il s'agit d'une seconde logique culturelle que nous appelons la logique de poste de travail juteux qui explique l'émergence de la corruption institutionnalisée.

2.1.2- Logique des postes de travail juteux :

Tableau n° 2 : Postes de travail des catégories de travailleurs coupables de corruption.

Entreprises		Postes occupés		Pal-ci	Sip-ci	Total	%
		Auteurs de corruption	Auteurs de corruption				
Employés	Commis bord-champ	11	13	24	28,91		
	Commis peseurs et payeurs	12	05	17	20,48		
Agents maîtrise	Commis comptables, caissiers et comptables	07	05	12	14,45		
Cadres débutants et moyens	Encadreurs agricoles	03	15	18	21,68		
	Assistants agronomes						
Cadres supérieurs	Directeurs des opérations	03	05	08	09,63		
Autres		-	04	04	4,81		
TOTAL		36	47	83	100		

Source : Enquête en 2021 auprès de deux agro-industries ayant repris une société publique.

Ce tableau n°2 montre des postes des travailleurs reconnus coupables de corruption. On y distingue 29% de commis bord-champ, 22% d'assistants agronomes et d'encadreurs agricoles, 20% de commis peseurs et payeurs, 14% de commis comptables, de comptables et de caissiers, 10% des directeurs des opérations et 5% de travailleurs d'autres postes. Ces postes de commis bord-champ, de commis peseurs et payeurs, de commis comptables, de comptables et de caissiers, d'encadreurs agricoles, d'assistants agronomes et de directeurs des opérations permettent aux titulaires de se faire des avantages illégitimes. Cela transparait des propos des travailleurs coupables enquêtés que voici : « ... ici là, quand on est arrivé, on voulait correctement faire notre travail, mais les gens nous ont dit : "ne venez pas nous embrouiller", nous avons convoité ces postes juteux où se débrouiller pour avoir plus et voler au secours de nos parents, nos proches, nous y sommes, on va manger et partir ».

Ces propos traduisent que ces avantages indus sont des ressources additionnelles tirées des postes dits « postes juteux » occupés leur permettant d'être généreux envers des siens ou des proches. Ceux-ci disent en sus qu'il s'agit d'ailleurs d'une conception tellement ancrée dans la conscience collective africaine que : « ... si tu ne le fais pas, tu es considéré comme égoïste, méchant, surtout lorsque ceux ayant occupé avant toi le même poste perçu comme juteux se sont montré généreux, par ces modes de pensée et de vie des africains, la corruption est encouragée et elle devient courante et normale... ».

En ce sens, la logique de poste juteux paraît comme un facteur prédisposant à la corruption comme toutes les logiques culturelles précédemment explicitées. Le passage à l'acte de corruption doit, au regard de ce qui précède, être forcément influencé par d'autres facteurs. Aussi explorons-nous l'apprentissage social de la corruption.

2.1.3- L'apprentissage social de la corruption :

Ce facteur apparaît non négligeable au regard des durées en fonction des travailleurs reconnus coupables de corruption qui sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 3 : Durée en fonction des travailleurs reconnus coupables de corruption.

Entreprises	Pal-ci	Sip-ci	Pal-ci & Sip-ci	
	Auteurs de de corruption	Auteurs de de corruption	Total	%
Durée en fonction				
1 - 2 ans	02	01	03	3,61
3 - 5 ans	03	06	09	10,84
6 - 8 ans	02	07	09	10,84
9 - 11 ans	11	13	24	28,91
12 - 14 ans	04	15	19	22,89
15 - 17 ans	04	01	05	6,02
18 - 20 ans	04	02	06	7,22
21 - 23 ans	06	02	08	9,63
TOTAL	36	47	83	100

Source : Enquête en 2021 auprès de deux agro-industries ayant repris une société publique.

Cette figure présente la durée en fonction des travailleurs coupables dans deux agro-industries (Pal-ci et Sip-ci). Ceux-ci sont des employés et des agents de maîtrise, ainsi que des cadres (cf. figure n°2). Ce sont à Pal-ci, 6% entre la 1^{ère} et 2^{ème} année, 8% entre la 3^{ème} et 5^{ème} année, 6% entre la 6^{ème} et 8^{ème} année, 31% entre la 9^{ème} et 11^{ème} année, 11% entre la 12^{ème} et 14^{ème} année, la 15^{ème} et 17^{ème} année, la 18^{ème} et 20^{ème} année, puis 17% entre la 21^{ème} et 23^{ème} année. Aussi à Sip-ci, 2% entre la 1^{ère} et 2^{ème} année, 13% entre la 3^{ème} et 5^{ème} année, 15% entre la 6^{ème} et 8^{ème} année, 28% entre la 9^{ème} et 11^{ème} année, 32% entre la 12^{ème} et 14^{ème} année, 2% entre la 15^{ème} et 17^{ème} année, 4% entre la 18^{ème} et 20^{ème} année, puis 4% entre la 21^{ème} et 23^{ème} année.

Il ressort que ces travailleurs sont en majorité passés à l'acte de corruption entre la 3^{ème} et 8^{ème} année, entre la 9^{ème} et 11^{ème} année, puis entre la 15^{ème} et 17^{ème} année.

Cela suppose qu'ils sont restés exposés à la corruption durant 3 à 17 ans de sorte qu'ils s'y sont alors accommodés par apprentissage auprès des supérieurs (cadres moyens, supérieurs) ou entre collègues (employés et agents de maîtrise) autant qu'ils ont appris les tâches de la fonction qui leur sont assignées.

On s'aperçoit qu'il s'agit d'une sous-culture déviante intégrée par ceux-ci que nous appelons l'apprentissage social la corruption. Le passage à l'acte de corruption se révèle ainsi comme n'étant pas automatique. Mais comment expliquer alors que la corruption s'érige en pratique banale, générale et courante ou s'érige en règle et en pratique normale ? Il nous semble qu'il faudrait pour trouver des réponses questionner les rationalités qui motivent le passage à l'acte de corruption que nous appelons les rationalités reproductrices de la corruption.

2.2- Rationalités reproductrices de la corruption :

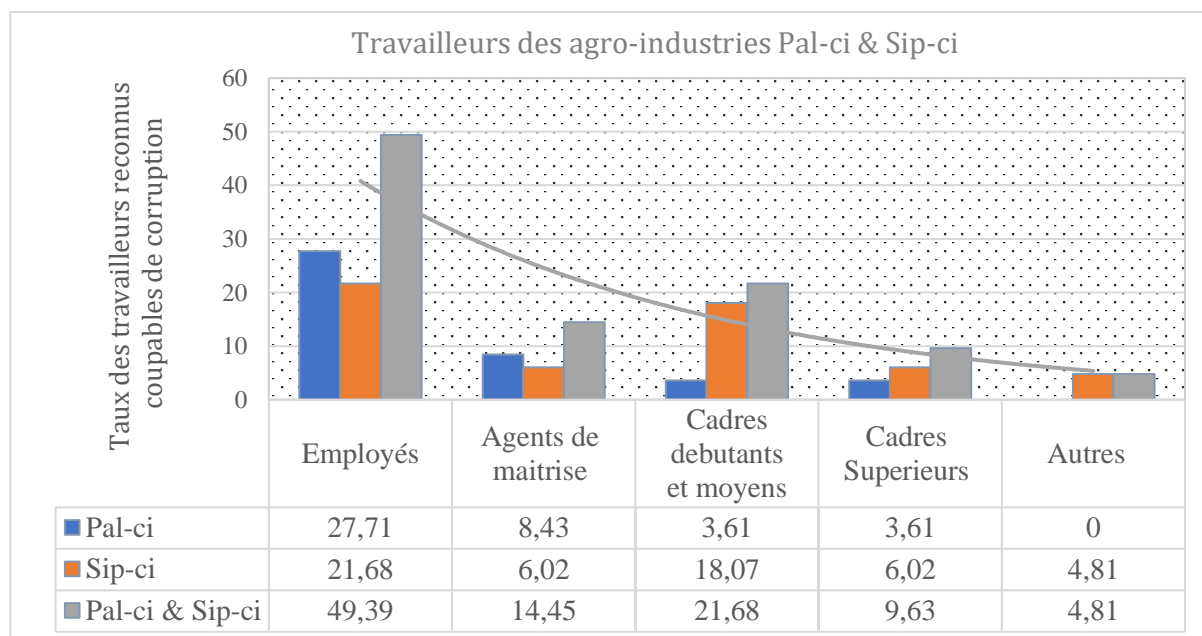
2.2.1- La rationalité de la débrouillardise imitative :

La débrouillardise désigne l'aptitude d'un individu à se débrouiller, à se tirer d'embarras ou à se donner les moyens prestement pour arriver à ses fins. Le mot "imitative" ajouté pour qualifier celle-ci renvoie au comportement d'un individu correspondant à celui reproduit après l'avoir observé chez un autre comme un modèle ou contre-modèle de comportement. Ainsi, l'imitation est l'usage volontaire de l'action observée chez un autre pour guider la sienne vers un but qu'on désire réaliser. Cela revient à dire que l'imitation procède de l'observation, c'est-à-dire que l'individu imite ce qu'il observe chez l'autre. En ce sens, la reproduction d'un comportement éthique ou non éthique ou encore d'un modèle et d'un contre-modèle de comportement par un individu peut se comprendre comme l'imitation interactive (par un processus attentionnel et rétentionnel) avec l'usage intentionnel de l'action observée chez un autre.

La notion de "rationalité" que ces mots accompagnent renvoie au raisonnement qui sous-tend la décision d'un individu d'agir de telle ou telle façon face à une situation. Ainsi, la rationalité de la débrouillardise imitative désigne le choix raisonné d'un individu d'imiter adroitement ce qu'il observe chez l'autre pour se tirer d'embarras. Il s'agit en d'autres termes d'un choix raisonné de l'individu d'imiter habilement un modèle ou un contre-modèle de comportement observé chez l'autre pour se donner les moyens afin d'atteindre ses fins.

Cela peut mieux s'expliquer par la figure des catégories des travailleurs reconnus coupables ci-dessous :

Figure n°1 : Catégories des travailleurs reconnus coupables de corruption



Source : Enquête en 2021 auprès de deux agro-industries ayant repris une société publique.

Cette figure indique des catégories travailleuses reconnus coupables de corruption au sein de deux agro-industries (Pal-ci et Sip-ci). Il s'agit de cinq catégories dont 50% d'employés (28% à Pal-ci et 22% à Sip-ci), 15% d'agents de maîtrise (9% à Pal-ci et 6% à Sip-ci), 22% de cadres débutants et moyens (4% à Pal-ci et 18% à Sip-ci), 10% de cadres supérieurs (4% à Pal-ci et 6% à Sip-ci) et 5% d'autres catégories à Sip-ci.

Celles-ci peuvent être réparties en deux groupes à savoir les supérieurs hiérarchiques (cadres supérieurs, débutants et moyens) et les administrés (agents de maîtrise et employés). Précisons par ailleurs que dans l'agro-industrie, les commis peseurs, les commis bord-champ et les encadreurs agricoles sont administrés par les assistants agronomes, les commis payeurs et les commis comptables par les comptables, les assistants agronomes par les Directeurs des opérations. Or, les administrés en tant que managés observent en général chez les supérieurs qui sont leurs managers des modèles ou des contre-modèles de comportement qu'ils peuvent ou non reproduire selon le choix raisonné qu'ils font. Aussi chacun, qu'il soit du groupe des supérieurs ou des administrés, observe chez l'autre des modèles ou des contre-modèles de comportement qu'il peut reproduire.

On peut dès lors dire que l'implication des supérieurs dans la corruption explique le choix raisonné de leurs administrés d'imiter ce contre-modèle de comportement observé chez eux afin de parvenir à leurs fins ou alors après que les uns l'aient observée chez les autres de sa catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, le choix raisonné d'un individu d'imiter la corruption observée l'autre pour se tirer d'embarras que nous appelons la rationalité de la débrouillardise imitative s'avère bien un facteur de reproduction de ce phénomène qui tend à s'ériger en pratique banale, générale et usuelle. Bien d'autres facteurs interagissent avec celui-ci pour en être ainsi. Ce sont ces facteurs que nous abordons dans la suite de notre analyse.

2.2.1- La rationalité criminopathique :

Le terme "criminopathique" est de Cario (1999). Cario parle de "personnalité criminopathique" pour désigner la structure d'un individu qui s'est avérée pauvre en se forgeant au cours de sa socialisation et persiste à rester ainsi. Cette personnalité de l'individu s'est forgée selon lui par l'accumulation des souffrances et des handicaps multiples et profonds durant sa socialisation se matérialise par son affection au crime. En d'autres termes, l'affection au crime d'un individu résulte des souffrances et handicaps multiples profonds antérieurs accumulés par sa structure humaine. Il s'ensuit que cet individu ne sait et ne peut gérer autrement les situations auxquelles il est confronté qu'en posant un acte criminel. Ainsi, la rationalité criminopathique désigne le choix raisonné d'un individu qui consiste à passer obstinément par un acte criminel pour régler des problèmes personnels. Cela signifie que celui-ci s'est accommodé à poser absolument un acte criminel pour se tirer d'embarras de sorte qu'il s'intègre ce faisant dans une sous-culture déviante qui gouverne sa conscience morale.

On peut d'ailleurs s'en apercevoir à travers les propos des enquêtés non impliqués que voici : « les gens (travailleurs reconnus coupables de corruption) n'ont pas encore compris que ce n'est plus les sociétés d'Etat, c'est maintenant des sociétés privées et qu'il faut changer ces mauvaises habitudes (pratiques de corruption), mais ils ne pensent toujours pouvoir régler les problèmes personnels en faisant des magouilles avec les gars (usagers) qu'ils reçoivent et disent même : " si nous ne faisons pas comme eux, on n'aura rien, presque tout le monde est dedans, même les grands patrons... " ».

Ces propos indiquent que les travailleurs reconnus coupables de corruption qui sont ainsi ancrés dans une sous-culture déviante depuis des sociétés d'Etat se sont accommodés à poser un acte de corruption pour régler des problèmes personnels de sorte qu'ils ne peuvent plus s'en passer dans les agro-industries ayant repris celles-ci. En ce sens le choix raisonné d'un individu de ne procéder autrement que commettre un acte non éthique pour résoudre des difficultés que nous

appelons la rationalité criminopathique est aussi un facteur de reproduction de la corruption qui s'érige en règle et pratique normale.

2.2.3- La rationalité de gain potentiel :

La "rationalité de gain potentiel" renvoie au choix rationnel d'un individu de poser tel ou tel acte ou alors d'adopter telle ou telle attitude en fonction du profit éventuel qu'il espère en tirer relativement au risque de sanction. Ce choix rationnel de l'individu résulte en général d'un état de faible niveau d'intégrité professionnelle dans une société où les normes pratiques semblent se substituer aux normes idéales. Il s'agit d'un raisonnement dialectique sous-tendu par un état de conscience qui consiste à se dire qu'il est plus probable d'avoir un avantage qu'une sanction en adoptant un contre-modèle de comportement et vice-versa de sorte à justifier son attitude en décalage avec les normes idéales mises en place par la société. Si bien que ce contre-modèle de comportement sera reproduit par l'individu tant qu'il raisonnera ainsi. Cet état de conscience semble justement caractériser les travailleurs impliqués dans la corruption selon les propos d'autres travailleurs non impliqués que voici : « les gens (travailleurs reconnus coupables de corruption) [...] disent même : " si nous ne faisons pas comme eux, on n'aura rien, presque tout le monde est dedans, même les grands patrons..." ».

Il ressort des propos sus-relevés que la corruption paraît plus une règle qu'une exception aux yeux des travailleurs impliqués de sorte qu'il leur paraît plus probable de tirer un profit qu'une sanction d'un acte de corruption. Ce raisonnement dialectique consistant à se dire qu'il est plus probable d'obtenir un profit qu'une sanction en posant un acte de corruption est ce que nous appelons la "rationalité de gain potentiel". C'est dans ce sens qu'elle constitue une rationalité reproductrice de la corruption qui s'institutionnalise.

Ces rationalités reproductrices de la corruption ci-dessus évoquées pour expliquer l'érection de ce phénomène en règle et pratique normale se développent chez l'individu selon la perception qu'il se fait de l'exemplarité. Aussi, abordons-nous l'exemplarité dans la suite de notre analyse des facteurs de la corruption institutionnalisée.

2.3- La perception de l'exemplarité

Est exemplaire celui qui mérite d'être imité ou qui constitue un modèle à suivre. L'exemplarité renvoie en ce sens au fait de se comporter de telle façon qui devient pour les autres un exemple de modèle à suivre. Or, l'exemple vient en général d'en haut, notamment des gouvernants, des supérieurs ou des décideurs. Ainsi, l'exemple des gouvernants et des supérieurs ou décideurs s'apprécie par les administrés ou les collaborateurs selon leur perception qu'ils en font. Aussi l'interchangeabilité des normes parfois par des gouvernants et des décideurs ou supérieurs et

la déficience des valeurs éthiques qui en résultent nous semblent-ils principalement expliquer la corruption qui s'institutionnalise.

2.3.1- L'interchangeabilité des normes :

Les gouvernants et les supérieurs ou les décideurs peuvent devenir pour leurs administrés ou collaborateurs des modèles à suivre lorsqu'ils s'appliquent les valeurs édictées par les normes et les règles établies par la société en se montrant intègres et loyaux. Les normes et les règles prescrites par une société sont les normes collectivement admises appelées des normes idéales distinctes des normes pratiques qui s'imposent aux gouvernants et décideurs ou supérieurs face aux challenges. Les gouvernants politiques et décideurs ou supérieurs dans les entreprises ont justement tendance à recourir aux normes pratiques face aux concurrences économiques et politiques. La corruption qui s'institutionnalise ne peut dès lors strictement s'analyser comme résultant du non-respect des normes idéales mais aussi comme résultant du recours aux normes pratiques. En d'autres termes la corruption qui s'institutionnalise peut s'analyser comme le fait pour les administrés ou les collaborateurs de percevoir comme exemple de modèle à suivre le comportement de leurs gouvernants et leurs décideurs ou supérieurs d'interchanger les normes idéales par les normes pratiques face aux challenges économiques et politiques.

Les dires des enquêtés à ce sujet sont les suivants : « les gens (travailleurs reconnus coupables de corruption) [...] disent même : " si nous ne faisons pas comme eux, on n'aura rien, presque tout le monde est dedans, même les grands patrons (décideurs, supérieurs), ils exigent eux qu'on maquille les comptes (pratiques frauduleuses et de corruption) de l'entreprise pour s'en sortir " ». Ces dires sus-indiqués relèvent que des décideurs ou des supérieurs ont tendance à exiger de leurs administrés ou leurs collaborateurs des pratiques frauduleuses et de corruption en vue de permettre la survie de leur entreprise qui leur apparaissent en fin de compte comme exemples de modèles à suivre pour en tirer des intérêts propres.

On peut dire que l'interchangeabilité des normes idéales (lois et règlements) par des normes pratiques (pratiques illégales) parfois opérée par des décideurs ou des supérieurs constitue la corruption qui apparait à leurs administrés ou leurs collaborateurs comme un exemple dont ils s'inspirent pour s'adonner à la corruption de sorte que cette pratique s'institutionnalise.

2.3.2- Déficience des valeurs éthiques :

L'éthique centralisée sur les valeurs renforce les normes établies dans une société en motivant le respect de celles-ci. Ainsi, les valeurs éthiques peuvent s'acquérir des lois ou des règlements qui sont ces normes et s'extérioriser par l'intégrité, la probité et la loyauté envers celles-ci. Le

choix parfois des normes pratiques par des gouvernants, des décideurs ou des supérieurs aux antipodes des normes formelles peut être perçu par leurs administrés et collaborateurs comme une déficience des valeurs éthiques. Or, les gouvernants, les décideurs ou supérieurs dans une société ou un groupe social ne peuvent espérer de leurs administrés ou leurs collaborateurs des valeurs éthiques sans en montrer eux-mêmes l'exemple. En ce sens la déficience des valeurs éthiques chez des gouvernants, des décideurs ou des supérieurs peut susciter l'émergence de la corruption institutionnalisée. Les auditions des travailleurs reconnus coupables de corruption recueillies auprès d'autres travailleurs non impliqués déjà sus-relevés disent à ce propos ce qui suit : « les gens (travailleurs reconnus coupables de corruption) [...] disent même : " si nous ne faisons pas comme eux, on n'aura rien, presque tout le monde est dedans, même les grands patrons (décideurs, supérieurs) ..." ».

Ces auditions ci-dessus exposées relèvent que les administrés ou collaborateurs estiment que leurs décideurs ou supérieurs exigeant d'eux d'user des pratiques corruption pour préserver la survie de l'entreprise abordent ainsi des exemples de modèles de comportements non éthiques qu'ils peuvent suivre. L'usage des pratiques ainsi préconisées par ces patrons est perçu comme une déficience des valeurs ethniques en eux. C'est en ce sens qu'on peut dire que la déficience des valeurs éthiques chez des dirigeants, des décideurs ou des supérieurs constitue un facteur de la corruption qui s'institutionnalise.

Conclusion

La corruption qui s'institutionnalise lorsqu'elle s'érige en pratique banale, générale et courante en devenant plus la règle que l'exception s'avère de nos jours un phénomène très préoccupant pour les Etats qui n'en échappent guère. Aussi, des réflexions plus approfondies sur les facteurs explicatifs du phénomène sous divers angles s'avèrent-elles nécessaires.

C'est ainsi que notre étude a été consacrée aux facteurs psycho-socio-culturels d'explication plausible de la corruption institutionnalisée en Côte d'Ivoire réalisée dans deux agro-industries à travers la recherche documentaire et des interviews auprès d'un échantillon de 140 individus enquêtés dont 83 travailleurs coupables et 57 individus non impliqués. Cette étude montre que la corruption institutionnalisée s'explique par trois types de facteurs. Il s'agit d'une part des facteurs culturels qui sont des logiques culturelles et d'apprentissage social de la corruption et d'autre part des facteurs rationnels qui sont des rationalités reproductrices de la corruption et des facteurs individuels qui reposent sur la perception de l'exemplarité des gouvernants, des décideurs ou des supérieurs que des administrés ou des collaborateurs se font, ainsi que la déficience des valeurs éthiques qu'elle inspire en ceux-ci. Ces facteurs en interaction édifient

l'institutionnalisation de la corruption en se diffusant des hautes autorités aux citoyens qu'elle devient chez les citoyens ou administrés et les collaborateurs plus la règle que l'exception.

Les apports significatifs de notre présente étude résident dans la constellation de facteurs d'ordre rationnel et individuel et d'ordre culturel qui ont mobilisés dans l'approche explicative de la corruption institutionnalisée. On observe que les premiers impliquent la responsabilité des auteurs et les seconds l'influence de leur groupe social sur eux. Contrairement aux études antérieures sur les facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée prise au sens de la corruption institutionnelle se sont retrouvés de ce fait à réduire leur approche explicative du phénomène au contexte socio-culturel institutionnel.

Cette étude comporte aussi des limites. Bien qu'elle expose une palette de facteurs explicatifs de la corruption institutionnalisée, il y a le facteur institutionnel non négligeable qui apparaît sous-jacent. Or, cette étude souligne que la corruption s'institutionnalise lorsqu'elle s'érige plus en règle que l'exception en se diffusant des hautes autorités vers les citoyens. Par ailleurs, l'échantillonnage non probabiliste utilisé dans le recueil des données suppose que l'échantillon de populations enquêtés serait représentatif et que les résultats sont exacts. Aussi, ces résultats dans leur état actuel ne sauraient-ils être généralisés.

En conclusion, l'étude sur l'explication de la corruption institutionnalisée prise au sens d'une pratique qui s'érige plus en règle que l'exception en se diffusant des hautes autorités vers les citoyens devrait explorer un large éventail de facteurs explicatifs d'ordre rationnel et individuel et d'ordre culturel et institutionnel (en s'attardant dans le contexte institutionnel sur le lien entre les valeurs éthiques et les chartes d'éthique ou le code d'éthique).

Bibliographie

Ballo, Z. E. (2023). « Lutte contre la corruption : la côte d'ivoire gagne six places dans le classement mondial (Transparency International) ». https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=14823

Banque Africaine de Développement (2004). Directives pour la prévention et la lutte contre la corruption et la fraude dans les opérations du Groupe de la Banque. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/15-FR-Lutte_contre_la_corruption_et_la_fraude.

Boisvert, A-M, L., Dent P., & Quraishi, O. B (2014). La corruption au Canada : Définitions et exécution, préparé par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada

- Ceva, E. & Ferretti M. P. (2021). Introduction, Political corruption: The Internal Enemy of Public Institutions. New York: Oxford University Press, forthcoming.
- Darpy, D. & Kojoue, L. (2016). Chapitre 3. La perception. Dans : D. Darpy & L. Kojoue (Dir), Comportements du consommateur : Concepts et outils. 63-106. Paris : Dunod.
- Dagry, M. (2012). Cote d'Ivoire : quelle recette miracle pour mettre fin à la corruption. www.slateafrique.com/
- De Visscher, H. (2016). La pression sociale. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 4 (112), 505-527.
- Durkheim, É. (2014). Chapitre Premier - Représentations individuelles et représentations collectives. Dans : É. Durkheim, Sociologie et philosophie (pp. 1-39). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Garzon, C. & Hafsi, T. (2007). L'évaluation des stratégies de lutte contre la corruption. Revue française de gestion, 6 (175), 61-80.
- Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (2015). « Causes structurelles de la Corruption ». Enquête. <https://habg.ci/causes-structurelles-corruption>.
- Horn, S. E. (2012). Lessig, Lawrence. Republic, lost: how money corrupts Congress-and a plan to stop it. Choice: Current Reviews for Academic Libraries, 49(12), 2375.
- Koné, A. (2017). La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné. Afrique contemporaine, 3-4 (263-264), 245-248.
- Lagarde (2017). Les dégâts de la corruption : La corruption peut avoir des effets dévastateurs pour la croissance et la stabilité économiques. Département de la Communication du FMI. <https://www.google.fr/search?q=La+corruption+peut+avoir+des+effets+d%C3%A9vastateur>
- Lascoumes, P. & Nagels, C. (2018). Chapitre 9. Les réactions sociales à la « corruption » politique. Dans : P. Lascoumes & C. Nagels (Dir), Sociologie des élites délinquantes : De la criminalité en col blanc à la corruption politique, p. 273-294. Paris : Armand Colin.
- Lavallée, E., Razafindrakoto, M. & Roubaud, F. (2010). Ce qui engendre la corruption : une analyse microéconomique sur données africaines. Revue d'économie du développement, 3 (18) 5-47.
- Le Nouveau Réveil (2013). Lutte contre la corruption : le Sngrc de Méité Sindou présente sa stratégie. n° 3434.
- Lessig, L. (2011). Republic, lost: How Money Corrupts Congress - and a Plan to Stop it. New York : Twelve Hachette.

- Lessig, L. (2013). Foreword: Institutional Corruption Defined *Journal of Law, Medicine and Ethics*, 41 (3) 553-555.
- Mashali, B. (2012). Analyse de la corrélation entre grande corruption perçue et petite corruption dans les pays en développement : étude de cas sur l'Iran. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 4 (78), 827-840.
- Mashali, B. (2012). Analyse de la corrélation entre grande corruption perçue et petite corruption dans les pays en développement : étude de cas sur l'Iran. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 4 (78), 832-833.
- Mashali, B. (2012). Analyse de la corrélation entre grande corruption perçue et petite corruption dans les pays en développement : étude de cas sur l'Iran. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 4 (78) 836-837.
- Médard, J. (2006). Les paradoxes de la corruption institutionnalisée. *Revue internationale de politique comparée*, 4 (13), 697-710.
- Oda C.J. & Smaili N. (2021). Écosystème de lutte contre la corruption : une approche intégrative. *Éthique publique*, vol. 23, n°1.
- Piechion, B. S. (2021). Les inspecteurs généraux mis à contribution dans la lutte contre la corruption. Agence Ivoirienne de Presse. <https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-les-inspecteurs-generaux-mis-a-contribution-dans-la-lutte-contre-la-corruption>
- Pereira, B. (2008). Éthique, gouvernance et corruption. *Revue française de gestion*, 6 (186), 53-77.
- Robichaud, A. (2021). L'exemplarité comme fondement éthique de dirigeants à succès du Québec. *Question(s) de management*, 4 (34), 49-62.
- Scott, W.R. (2008), *Institutions and Organizations : Ideas and Interest*, 3^e éd. Sage Publications, Los Angeles, CA.
- Secrétariat, Transparency international (2009). La lutte contre la corruption en termes clairs. <https://www.habg.ci/documents/la%20lutte%20contre%20la%20corruption%20en%20termes%20clairs.pdf>
- Thompson, D. (2005). *Restoring Responsibility: Ethics in Government, Business and Health-care*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Zagainova A. (2012). « La corruption institutionnalisée : un nouveau concept issu de l'analyse du monde émergent ». Thèse de Doctorat en Economies et finances. Université de Grenoble.
- Zagainova, A. (2014), *La corruption institutionnalisée : fondements et mécanismes*, Eds. Paf.